

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL - Prestations services annexes

Séance du 15 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Noyant d'Allier à 9h00 sous la présidence de Monsieur DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves CHEVENON Jacky*
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean Luc PELTIER Christian	ROCLES	GUILLOT Thierry
CHATILLON	PETIOT Ghislaine VERHAEGHE Pierrick*	SAULCET	RAY François*
CONTIGNY	BERTRAND Patrick	ST SORNIN	POPY Viviane* BECARD Muriel*
CRESSANGES		LE THEIL	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
DEUX CHAISES	LINDRON Marc- Anthony	TREBAN	BURLAUD Jean Luc ROCHE Philippe
LAFELINE		TRONGET	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
MEILLARD	SIMON Yves	VERNEUIL	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
MONETAY S/ALLIER	ARCHASSAL Didier FOVEAU Christine		
<b>MOULINS COMMUNAUTE</b>			
MALLET Richard	CHERVIER Alain ALIX Christian	DENOUEL Laëtitia BAYON Michel	GAUTHIER René*
	DEGUELLE Alain	BELIEN Martine DIAT Jean-Claude*	DESPHILIPON Jocelyne

\* Suppléant

Absents excusés : REIGNERON Antoine, CLUZEL Damien, VISINONI Stéphanie, RIBIER Julien, ALLEAUME Frédéric, TOURRET Marcelle, LACOURT Véronique, SADOT David, TOURRET Eric,

Absents : MAITRE Alain, BLANCHET François, LACARIN M. Françoise, ROUDIER Bernard, CABANEL Claire, PFEIFFER Stéphane, BRECHIGNAC Héline, GUESTON Jean-Pierre, GUILLAUMIN Clément

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. DUGAT, Directeur du Syndicat  
Mme CHAUMEILLE Barbara Responsable administrative  
M. CLEMENT Jérémy, Responsable Technique  
M. CHABOT Mathieu, Responsable Assainissement

Séance du 15

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Noyant d'Allier, sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
54	36	Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
12 février 2024

Date d'affichage
12 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

et publication du

__/__/__
----------

DEL20240315040

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. DETERNES Alain, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 15 Mars 2024.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	14 175,57
- un excédent reporté de :	13 472,07
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	27 647,64
- un déficit d'investissement de :	3 331,54
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	3 331,54

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	27 647,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	27 647,64
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	3 331,54

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président  
Pour extrait certifié conforme  
Fait à Noyant d'Allier

Le Président DETERNES Alain

